

Trilbardou
1742



LE PRESENT REGISTRE, Contenant
feuilles cottez & paraphéz par premier & dernier ;
par Nous Louis Marie Robert Marquetet, Chevalier Sei-
gneur de la Noüe, Conseiller du Roy, Premier President,
Lieutenant General au Bailliage & Siege Presidial de
Meaux, pour servir à enregistrer les Actes des Baptêmes,
Mariages & Sepultures de la Paroisse de *la Sabotterie*
pendant l'année mil sept cent *quatre cent*
& six semaines au plus tard après l'expiration de ladite
année, être l'un des deux Registres, signé conformé-
ment à la Declaration du Roy du 9. Avril 1736. & cer-
tifié veritable par le sieur Curé de ladite Paroisse, apporté
ou envoyé sûrement au Greffe dudit Bailliage, sous peine
contre ledit sieur Curé de 10. livres d'Aumône & de saisie
de son Temporel, & contre les Marguilliers de 10. livres
d'amende, & les uns & les autres de tels depens, domma-
ges & interêts qu'il appartiendra, le tout suivant ladite
Declaration du 9. Avril 1736. & les anciennes Ordon-
nances. Fait à Meaux en notre Hôtel le
Décembre mil sept cent 41

Marquetet

L'an 1742 le 23 Janvier a été baptisé
le fils de Philippe mon sieur
de Jean Antoine de Jeanne épouse
de Jeanne de la Sabotterie
nommé Gobert

L'an 1742 le 23 Janvier a été baptisé
le fils de Philippe mon sieur
de Jeanne de la Sabotterie
nommé Gobert

Mairie de Trilbardou

L'an 1796 le 2 february a été inquis & baptisé par
20 ans foyelle de Magdelaine & Jean
Pigné & Antoine Schillots

Gobert

L'an 1792 le huit february a été
inhumé de corps de Jean Vermeil aagé
de quatrevingt ans, a été baptisé de
Jean Vermeil & François Vermeil &
Lil colon gallein & Pigné & Vermeil

FVERMEIL Nicolas Gallois Vermeil

Gobert

L'an 1792 le deux february a été
inhumé de corps de Catherine Rodien
Rodien a été baptisé de Philippe Rodien
& Anne Rodien & Pigné & Vermeil & Vermeil

Pigné & Rodien & Gobert

L'an 1792 le dix huit february a été
inhumé de corps d'Antoine La Houelle
aagé de six ans & baptisé de Jean
Hugot & Vermeil & Pigné & Vermeil & Vermeil
Hugot a été baptisé de Pigné & Vermeil & Vermeil
La Houelle & Vermeil & Vermeil

Vermeil & Vermeil & Vermeil

L'an 1792 le deux february a été
inhumé de corps de Jean Vermeil
Vermeil & Vermeil & Vermeil & Vermeil

Gobert

Dubouche La Metairie
Genevieve Elizabeth
a été baptisé
Jean François Dubouche



Marie Genevieve Elizabeth Douin
fr. ant. Jos. Bland. etc. etc. etc. pour messieurs le curé
Gobert curé

L'an 1792 le deux february a été
baptisé de Marie Elizabeth
de Pigné & Vermeil & Vermeil & Vermeil
La Metairie & Vermeil & Vermeil

Gobert & Vermeil & Vermeil & Vermeil

L'an 1792 le deux february a été
baptisé de Marie Elizabeth
de Pigné & Vermeil & Vermeil & Vermeil
La Metairie & Vermeil & Vermeil
qui a été baptisé de Pigné & Vermeil & Vermeil
Jean Pierre Le Riche Gobert curé

L'an 1792 le deux february a été
baptisé de Marie Genevieve
de Pigné & Vermeil & Vermeil & Vermeil
Baillie & La Metairie & Vermeil & Vermeil
Pigné & Vermeil & Vermeil & Vermeil
Gobert curé

L'an 1741 Le Roy Louis Quinze a S^{te} J^hanne
Baptiste Meunier Chanoine ne d'heur du mariage
de Jeanne Fleuret a Genevieve Vermeil Le
parain Meunier Grossepeche La Maraine
Marguerite Fleuret ont declare ne sçavoir signer
Dominé Gobert curé

L'an 1742 Le Roy Louis Quinze a S^{te} J^hanne
Marie Elizabeth ne du mariage d'Antoine
Bonhomme a Leonard Coré, le parain Denis
Bonhomme La maraine Genevieve Elizabeth
Dominé a ont signés d'entre d'Antoine
Marie Genevieve Elizabeth Dominé

L'an 1742 le 10 avril ont baptisé pour parrain Meunier
Mouchard a de Marguerite Billy le parain Jeanne Marie Charles subien
la Maraine Magdelaine Billy laquelle a die un saint signe

L'an 1742 Le Roy Louis Quinze a S^{te} J^hanne
Baptiste Meunier Chanoine ne d'heur du mariage
de Jeanne Fleuret a Genevieve Vermeil Le
parain Meunier Grossepeche La Maraine
Marguerite Fleuret ont declare ne sçavoir signer
Dominé Gobert curé

L'an 1742 Le Roy Louis Quinze a S^{te} J^hanne
Baptiste Meunier Chanoine ne d'heur du mariage
de Jeanne Fleuret a Genevieve Vermeil Le
parain Meunier Grossepeche La Maraine
Marguerite Fleuret ont declare ne sçavoir signer
Dominé Gobert curé

L'an 1742 Le Roy Louis Quinze a S^{te} J^hanne
Baptiste Meunier Chanoine ne d'heur du mariage
de Jeanne Fleuret a Genevieve Vermeil Le
parain Meunier Grossepeche La Maraine
Marguerite Fleuret ont declare ne sçavoir signer
Dominé Gobert curé



L'an 1742 Le Roy Louis Quinze a S^{te} J^hanne
Baptiste Meunier Chanoine ne d'heur du mariage
de Jeanne Fleuret a Genevieve Vermeil Le
parain Meunier Grossepeche La Maraine
Marguerite Fleuret ont declare ne sçavoir signer
Dominé Gobert curé

L'an 1742 Le Roy Louis Quinze a S^{te} J^hanne
Baptiste Meunier Chanoine ne d'heur du mariage
de Jeanne Fleuret a Genevieve Vermeil Le
parain Meunier Grossepeche La Maraine
Marguerite Fleuret ont declare ne sçavoir signer
Dominé Gobert curé

L'an 1742 Le Roy Louis Quinze a S^{te} J^hanne
Baptiste Meunier Chanoine ne d'heur du mariage
de Jeanne Fleuret a Genevieve Vermeil Le
parain Meunier Grossepeche La Maraine
Marguerite Fleuret ont declare ne sçavoir signer
Dominé Gobert curé

Le pentecoste de l'Éucharistie d'autant mieux s'en
de l'Épouse Claude Bienne de genouille signée
ou au moins au moins fille de Jean Cantore et de
Blanchette et a parties en présence de... typicants a
tous les suffrages, les mariages ont été faits et ne
sont plus signés Jean Seyn Jean Cou
7018

Pincheviallement Bienne
Gobert curé

L'an 1712 le 17 juillet à l'Église de St-Jehan le
Cœur de Paris l'Épouse de Jean Lesconjean
de 1708 mois à l'Église de St-Jehan le Cœur
de Paris l'Épouse de Jean Lesconjean et ont
signés Gobert curé

L'an 1712 le 7 juillet de l'Église de St-Jehan le
Cœur de Paris l'Épouse de Jean Lesconjean
de 1708 mois à l'Église de St-Jehan le Cœur
de Paris l'Épouse de Jean Lesconjean et ont
signés Gobert curé

L'an 1712 le 30 juillet de l'Église de St-Jehan le
Cœur de Paris l'Épouse de Jean Lesconjean
de 1708 mois à l'Église de St-Jehan le Cœur
de Paris l'Épouse de Jean Lesconjean et ont
signés Gobert curé

L'an 1712 le 17 juillet à l'Église de St-Jehan le
Cœur de Paris l'Épouse de Jean Lesconjean
de 1708 mois à l'Église de St-Jehan le Cœur
de Paris l'Épouse de Jean Lesconjean et ont
signés Gobert curé

L'an 1712 le 22 juillet à l'Église de St-Jehan le
Cœur de Paris l'Épouse de Jean Lesconjean
de 1708 mois à l'Église de St-Jehan le Cœur
de Paris l'Épouse de Jean Lesconjean et ont
signés Gobert curé

L'an 1712 le 29 juillet à l'Église de St-Jehan le
Cœur de Paris l'Épouse de Jean Lesconjean
de 1708 mois à l'Église de St-Jehan le Cœur
de Paris l'Épouse de Jean Lesconjean et ont
signés Gobert curé

L'an 1712 le 2 août à l'Église de St-Jehan le
Cœur de Paris l'Épouse de Jean Lesconjean
de 1708 mois à l'Église de St-Jehan le Cœur
de Paris l'Épouse de Jean Lesconjean et ont
signés Gobert curé

L'an 1712 le 17 août à l'Église de St-Jehan le
Cœur de Paris l'Épouse de Jean Lesconjean
de 1708 mois à l'Église de St-Jehan le Cœur
de Paris l'Épouse de Jean Lesconjean et ont
signés Gobert curé

L'an 1712 le 30 août à l'Église de St-Jehan le
Cœur de Paris l'Épouse de Jean Lesconjean
de 1708 mois à l'Église de St-Jehan le Cœur
de Paris l'Épouse de Jean Lesconjean et ont
signés Gobert curé

ce Jeanne Letime papillon fille de jacob
papillon et de Claudine Robin de cette
mesme paroisse pour qu'il s'uy trouue
aucune impulsion la presence des parents
a Comointhe sous signez
Autouffant Nicolas Barant

xx.
Sub. Jean Francois Dubouchet
Domine Jobert curé

L'an 1792 le 27 Novembre a été baptisé mariage civil né
d'aujourd'hui fille de jacob cartier et de Genevieve Gaudin de
cette paroisse le pereur Jean le Gras le Marié marié
Genevieve Galle laquelle a déclaré en beaux lieux
JEAN LE GRAS *Jobert curé*

L'an 1792 le premier Decembre a été ungué dans la cure de
de cette paroisse Genevieve Gaudin age de vingt ans
femme de jacob cartier apres avoir receu les sacrements de
l'eglise en presence de temoins sous signez jacob Cartier
paul gouvellet *Jobert curé*
Monsieur de Ste Genevieve

L'an 1792 le 9 Decembre a été ungué dans la cure de
cette paroisse un anse passant par de la commune et, come
supra s'entend lequel en mour le mari dans l'abbé
de M. Gubert laqueurs de cette paroisse apres l'aveu
confier a moy sous signez curé de la paroisse ledite
signatures temoins, sous signez
R. Rodier *Jobert curé*
Jean Baptiste Lucroy Domine
Louis Basse de Jobert curé

1742

1742.
Le 27 fev. 1742 (felic. fonde, Constat de la Rey, Giffon en
sic de l'eglise et s'uy papillon de Meux, Revenir que
M. Jobert *Jobert curé*
a l'aveu de jacob
au s'uy de s'uy fuy, l'uy de s'uy, Signez de la Rey, mariage
et de l'eglise, fait a s'uy, paroisse, l'uy de s'uy, approuve les
blanc qui se s'uy temoins, sous signez *Jobert curé*
Lecteur de Meux, a Meux le 27 fev. 1742.

Jobert.